



Numéro 127 - Février 2008

NOTRE OPINION

- Aridité et mort vs diversité et fertilité : l'avis des femmes sur les plantations

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- Amazonie : le droit des peuples de vivre en isolement volontaire
- Colombie : le tribunal constitutionnel donne raison aux organisations sociales au sujet du Code forestier
- Mexique : la lutte permanente des populations indigènes contre l'exploitation forestière illégale
- République démocratique du Congo : l'invasion du palmier à huile a démarré

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- Davantage de misère, de conflits fonciers et de déboisement : le dossier de la Banque asiatique de développement
- Espagne : la certification forestière de NORFOR/ENCE, encore une fraude au sein du FSC
- Indonésie : appel à l'action contre la certification des plantations d'arbres de Riau Andalan Pulp & Paper
- Indonésie : nouveau rapport sur les conséquences de l'expansion des plantations de palmier à huile pour les droits de l'homme
- Ouganda : pourquoi le FSC certifie des conflits fonciers et des violations des droits de l'homme à Mount Elgon
- Thaïlande : les plantations de caoutchoutiers menacent les forêts, les gens et la sant

LES ARBRES GM

- Belgique : projet d'essais en plein champ de peupliers GM pour la fabrication d'éthanol
- La mobilisation contre les arbres GM prend de l'ampleur

NOTRE OPINION

– Aridité et mort vs diversité et fertilité : l'avis des femmes sur les plantations

La Journée internationale de la Femme n'est pas loin, et nous aimerions rendre hommage aux innombrables femmes qui luttent pour leurs droits en publiant des extraits d'une étude récemment menée au Brésil par deux femmes qui, d'une part, passent en revue les combats des femmes brésiliennes contre les plantations et, d'autre part, présentent des témoignages sur les répercussions que ces plantations ont eues sur la vie et la subsistance de ces femmes. (1)

Dans le paragraphe initial, les auteurs expliquent que « Le 8 mars 2006, Journée internationale de la Femme, avant l'aube, 2 000 femmes de Vía Campesina occupèrent la pépinière d'arbres d'Aracruz Celulose, située dans l'État de

Rio Grande do Sul, au Brésil. Leurs visages cachés derrière des foulards pourpres, elles firent une descente éclair pour détruire des milliers de plants d'eucalyptus. Leur objectif était d'attirer l'attention du public brésilien sur les conséquences de la monoculture d'eucalyptus et de pins pour la population et les écosystèmes de la région. [...] Dans leurs déclarations, elles assimilèrent les déserts vers des plantations d'eucalyptus à l'aridité et à la mort, et soulignèrent les rapports de la diversité et la fertilité, qui rendent la vie possible, et ceux de la monoculture et la désertification, qui représentent la mort ».

L'étude contient de nombreux témoignages sur les effets négatifs des plantations d'eucalyptus d'Aracruz Celulose sur les communautés locales en général et sur les femmes en particulier. Par exemple, Maridéia, une femme tupinikim, se rappelle l'époque antérieure à l'arrivée d'Aracruz : « C'était si merveilleux d'avoir la rivière à notre disposition. Nous avons de l'eau pour boire et faire la cuisine... Nous pouvions pêcher, attraper les poissons avec une épuisette. Toutes ces femmes... elles étaient si nombreuses au bord de l'eau ! C'était l'endroit où on faisait la lessive. Une fois le travail fini, on prenait un bain avant de partir, vous savez ? »

C'était le bon vieux temps. Ensuite Aracruz est arrivée et elle « a détruit tout ce que nous avons, notre forêt, notre fleuve, les poissons, le gibier » (Rosa, du village tupinikim de Pau-Brasil).

En se fondant sur les témoignages de ces femmes, le rapport conclut :

« Dans ce nouveau contexte, certains problèmes sont les mêmes pour les hommes et les femmes, mais d'autres sont spécifiques à chaque sexe. En perdant leur territoire, les femmes ont perdu leurs fermes, les endroits où faire un jardin, élever du petit bétail et planter des herbes médicinales.

Le remplacement des forêts par des plantations d'eucalyptus a provoqué la disparition des aliments qu'on obtenait auparavant par la cueillette, la chasse et la pêche. La destruction de la forêt tropicale a fait disparaître aussi les fleuves et les ruisseaux, autrefois des lieux de réunion pour les femmes et un espace privilégié pour échanger leurs savoirs. Les femmes indigènes et quilombola ont été obligées de vivre dans un environnement pollué par les produits chimiques utilisés dans la monoculture industrielle. La disparition des forêts a entraîné aussi la perte des matières premières employées pour la production d'ustensiles et d'objets artisanaux, une activité qui était surtout du domaine des femmes dans les communautés indigènes.

La diminution de la diversité biologique a impliqué la disparition d'un grand nombre de médicaments naturels tirés des plantes, des racines et des animaux de la forêt. Les femmes guarani, qui avaient recours aux plantes pour stimuler ou réduire la fertilité, ont été privées du droit de planifier leur famille et ont dû recourir aux pilules contraceptives et à la ligature des trompes. En outre, les femmes indigènes et quilombola ne trouvent plus les plantes grimpantes, les arbres et les graisses animales dont elles se servaient autrefois à des fins médicinales.

Certaines femmes indigènes, dépositaires d'un vaste savoir sur la flore et la faune indigènes, sont aujourd'hui domestiques, journalières, baby-sitters ou cuisinières chez les fonctionnaires d'Aracruz Celulose. L'obligation d'entreprendre ces nouvelles tâches a porté atteinte à leur rôle de mères, les forçant à sevrer leurs enfants en bas âge ou à les laisser chez d'autres pour aller s'occuper des enfants des femmes des villes.

Face à des transformations aussi radicales, ces populations ont formé des alliances avec des mouvements sociaux et des ONG qui appuient leur lutte. Elles appartiennent aujourd'hui à un réseau pour renforcer encore leur capacité de résistance. Les femmes, qui jouent un rôle capital dans ces combats, ont elles aussi entrepris de s'organiser dans des domaines spécifiques pour discuter des répercussions de la monoculture d'eucalyptus sur leur vie et des moyens de contribuer à ressusciter le style de vie de leurs peuples. »

« Les femmes indigènes et quilombola qui, des décennies durant, ont subi ensemble les effets des plantations d'eucalyptus, cherchent maintenant à partager leur expérience organisationnelle et découvrent ensemble les chemins

de la liberté. Elles se rapprochent de plus en plus, chacune encourageant l'autre dans cette lutte commune contre l'oppression de l'agro-industrie et du patriarcat. »

Ce qui précède concerne la situation spécifique d'une région déterminée du Brésil ; néanmoins, nous savons que les très nombreuses femmes qui vivent près des plantations dans bien des pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie se verront reflétées dans cette étude. À l'occasion de cette nouvelle Journée internationale de la Femme, nous espérons que les constatations qu'elle apporte les aideront dans leur lutte pour enrayer ce système de plantation d'arbres qui symbolise « l'aridité et la mort » et pour s'orienter vers un type de développement qui représente « la diversité et la fertilité, deux facteurs qui rendent la vie possible ».

(1) *Barcellos, Gilsa Helena et Ferreira, Simone Batista (2008) : Women and Eucalyptus: Stories of Life and Resistance. "Impacts of Monocultures on Indigenous and Quilombola Women in the State of Espírito Santo". WRM, janvier 2008, http://www.wrm.org.uy/countries/Brazil/Book_Women.html (en anglais, espagnol et portugais).*

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

– Amazonie : le droit des peuples de vivre en isolement volontaire

Dans son article « Les peuples cachés dans la selva. Leur droit de vivre leur propre Amazonie » (*), l'écrivain argentin Elina Malamud se penche avec beaucoup de sensibilité sur les conditions qui ont poussé de nombreux peuples amazoniens à décider de vivre isolés. L'auteur reprend les paroles du Brésilien Sydney Possuelo, champion de la lutte pour la défense du droit des groupes indigènes à maintenir leur style de vie : « Si nous étions plus décents, il n'y aurait pas de peuples isolés ; c'est notre conduite qui les a poussés à se protéger de nous. Leur isolement n'est pas volontaire, nous le leur avons imposé ».

L'Amazonie, convoitée depuis la conquête espagnole pour l'or, puis le caoutchouc, le pétrole, les bois précieux, fut la proie de la voracité des aventuriers et des trafiquants, qui laissèrent à leur passage une traînée de maladies, de désintégration et de mort. Aujourd'hui, les travaux associés aux projets de développement (comme les barrages et la route transamazonienne) et l'expansion industrielle ont les mêmes effets dévastateurs sur l'intégrité physique et culturelle des peuples indigènes de l'Amazonie.

Possuelo, témoin de première main du fonctionnement de « l'intégration », en parle ainsi : « Le contact entraînait la déstructuration des groupes, les besoins artificiels – 'si tu leur donnes des vêtements, tu dois leur donner ensuite du savon pour qu'ils les lavent' –, la perte du contrôle de soi, l'alcoolisme, la prostitution et surtout la destruction, parce que le pire de tout étaient les épidémies de maladies que nous combattons facilement avec des comprimés mais contre lesquelles les indiens du fond de la forêt n'avaient aucune défense immunologique, de sorte qu'ils mouraient inéluctablement, seuls, abandonnés par leurs frères dans la selva ». « À partir de 1987, je suis passé du contact à la protection, c'est-à-dire au non-contact, au droit à l'isolement, car c'était la meilleure manière de les protéger. »

Grâce à leur mode de vie, ces groupes d'indigènes sont autosuffisants dans leur milieu ; pourvu que celui-ci ne soit pas perturbé, ils vivent dans l'abondance grâce à ce que la forêt leur donne : « la chasse, la pêche, les fruits et le bois, joints à l'horticulture itinérante, sont des ressources de la flore et de la faune que leurs pratiques culturelles et leur faible démographie rendent renouvelables ».

Les groupes qui ont choisi l'isolement y ont droit, et ce droit a été reconnu par les Nations unies. L'auteur ajoute qu'ils ont aussi « droit à la reconnaissance politique et juridique des États nationaux, à la propriété collective de leurs territoires, de leurs ressources, de leurs gènes, de leurs connaissances culturelles ».

C'est à nous tous de reconnaître et de défendre leurs droits, d'empêcher le génocide de ces peuples et la mort des forêts.

(*) *"Pueblos ocultos en la selva ¿Derecho a vivir la propia Amazonía?"*, Elina Malamud, 5 février 2008, <http://www.ecoportail.net/content/view/full/75895>.

[index](#)

– Colombie : le tribunal constitutionnel donne raison aux organisations sociales au sujet du Code forestier

Le 28 mars 2006, sous les fortes pressions du gouvernement et de l'industrie forestière, la loi 1021 fut approuvée en Colombie (cf. Bulletin n° 105 du WRM). Ce « Code forestier », qui permettait aux grands investisseurs forestiers d'accéder facilement aux forêts du pays et leur accordait des privilèges, compromettait l'avenir des forêts domaniales et de celles qui appartenaient aux populations indigènes et afrocolombiennes.

En 2007, l'organisation 'Grupo de Derecho de Interés Público de la Universidad de los Andes', avec l'appui de vastes secteurs sociaux colombiens et internationaux, déposa une plainte en inconstitutionnalité contre le Code forestier.

Le 23 janvier 2008, le Tribunal constitutionnel se prononça et laissa cette loi sans effet, donnant ainsi raison aux peuples indigènes et aux communautés afrocolombiennes qui, à maintes reprises, avaient dénoncé son inconstitutionnalité du fait qu'elle avait été adoptée sans les avoir consultés et sans qu'ils puissent participer au processus de sa formulation et son approbation.

De nombreuses organisations sociales colombiennes ont publié un communiqué (1) où elles disent : « Cette décision représente une protection fondamentale pour l'intégrité des minorités ethniques ; elle contredit et freine autant les prétentions du gouvernement de supprimer la consultation préalable que les tentatives de nous convaincre que l'élimination des droits collectifs et de l'intégrité culturelle, sociale et économique des peuples et des communautés ethniques est irréversible ».

Selon l'organisation colombienne Semillas, « cette décision du tribunal constitutionnel donne raison à tous les Colombiens qui croient à la possibilité d'un monde plus juste et durable. Ce triomphe nous donne de l'espoir et redonne de l'élan à la résistance et à la lutte de la société en général contre la privatisation de tous les biens de propriété publique et le saccage des territoires collectifs ». (2)

Il s'agit d'une victoire de la lutte populaire menée par de nombreuses organisations sociales colombiennes. Cette lutte a abouti à une décision de haut niveau qui fait jurisprudence. Il y a lieu de la célébrer.

Article fondé sur : (1) "Comunicado a la Opinión Pública. La liberación del derecho a la consulta previa. La Corte Constitucional, declara inexecutable la Ley General Forestal", 23 janvier 2008, envoyé par Diego Alejandro Cardona Calle, Censat Agua Viva, adresse électronique : selvas@censat.org, et (2) "La Corte Constitucional declara inexecutable la Ley Forestal", Grupo Semillas, <http://www.semillas.org.co/sitio.shtml?apc=l1----&x=20155467>.

[index](#)

– Mexique : la lutte permanente des populations indigènes contre l'exploitation forestière illégale

Pour les défenseurs de l'écologie mexicains, la lutte continue. Les activistes qui cherchent à protéger leurs écosystèmes sont toujours menacés par les exploitants illégaux et par l'inaction des autorités gouvernementales.

Dans ce contexte s'insère le cas de l'environnementaliste Ildefonso Zamora, de sa famille et de son village, San Juan

Atzingo, situé dans la municipalité d'Ocuilán de l'État de Mexico. Ildefonso Zamora travaille depuis 1998 à attirer l'attention du public vers le problème de l'exploitation forestière illégale dans sa communauté. Celle-ci jouxte le Parc national des lacs de Zempoala, une zone considérée comme l'une des 15 'régions critiques' affectées par la coupe illégale dans le pays. Le parc est situé à l'intérieur de ce que Greenpeace appelle « la grande forêt d'eau », qui héberge deux pour cent de la diversité biologique du monde et fournit trois quarts de l'eau consommée dans la ville de Mexico, en plus de contribuer à atténuer le changement climatique et ses effets sur la région.

Ces dernières années, Ildefonso, les membres de sa famille et des partenaires de leur propriété communale indigène ont subi des menaces de la part des exploitants clandestins. Des incidents divers ont eu lieu, dont des coups de feu tirés autour de leurs maisons, des menaces de mort, des confrontations dans des véhicules sur l'autoroute ; même le maire local a été menacé.

L'attaque la plus grave contre ces défenseurs de la forêt a été le meurtre du fils d'Ildefonso, Aldo, de 21 ans, abattu sur l'autoroute par un groupe de bûcherons illégaux en mai 2007. Il a fallu attendre rien moins que 79 jours pour que deux des hommes impliqués soient arrêtés. Neuf mois après la mort d'Aldo, les deux autres assassins sont toujours en liberté, en dépit d'avoir été clairement identifiés et bien qu'un mandat d'arrêt ait été délivré contre eux. Le président du Mexique, Felipe Calderón, a déclaré publiquement en juillet 2007 qu'il allait faire justice, mais tel n'a pas encore été le cas.

Ces incidents ont lieu dans un climat de harcèlements et de dénigrement systématique des défenseurs des droits environnementaux. Le meurtre d'Aldo Zamora peut être associé à d'autres cas semblables, comme ceux de Rodolfo Montiel, Teodoro Cabrera, Felipe Arreaga et Albertano Peñaloza dans les montagnes de l'État de Guerrero, et ceux des environnementalistes du peuple autochtone tarahumara, Isidro Baldenegro et Hermenegildo Rivas, dans l'État de Chihuahua.

Le Centre pour les droits de l'homme Miguel Agustín Pro Juárez, de la ville de Mexico (Centro Prodh) a travaillé avec Ildefonso et la population de San Juan Atzingo à la défense légale et la sensibilisation du public, et à l'organisation d'ateliers de formation. En juin 2007, Centro Prodh et Greenpeace Mexique ont adressé à la Commission interaméricaine des droits de l'homme une demande de mesures de précaution pour la protection de la vie et de l'intégrité physique des membres de la communauté victimes de menaces. D'autre part, Centro Prodh a souligné la situation de la population de San Juan Atzingo dans un rapport sur les défenseurs des droits de l'homme envoyé en janvier 2008 au représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies.

Le fait qu'en faisant campagne pour protéger l'environnement on puisse mettre sa vie en danger montre qu'il faudrait exiger avec plus de force aux autorités locales de rendre des comptes sur leur implication dans ces délits. Ildefonso Zamora et sa communauté portent encore le deuil d'Aldo Zamora et attendent toujours justice.

Vous trouverez davantage d'information sur cette affaire, ainsi que les adresses des autorités auxquelles on peut envoyer des lettres, sur : <http://centroprodh.org.mx/english/>. Veuillez visiter aussi le site de Greenpeace Mexique : <http://www.greenpeace.org/mexico/press/releases/caso-aldo-zamora-seis-meses-d-internacional3@centroprodh.org.mx> ou adresser un message à internacional3@centroprodh.org.mx.

[index](#)

– République démocratique du Congo : l'invasion du palmier à huile a démarré

Depuis sa naissance comme nation indépendante en 1960, la République démocratique du Congo a toujours vécu en guerre. La Belgique dont elle dépendait autrefois, mais aussi les États-Unis, l'Union européenne et des institutions financières internationales comme la Banque mondiale ont été les agents cachés et les parties intéressées dans une situation où la rivalité ethnique a attiré l'attention mondiale, tout en dissimulant les combats d'ordre économique pour

les richesses de ce pays qui était le premier exportateur de cobalt, le quatrième exportateur de diamants et l'un des dix grands producteurs mondiaux d'uranium, de cuivre, de manganèse et d'étain.

La guerre civile qui a ravagé le pays de 1998 à 2002, suivie d'autres affrontements qui se poursuivent encore aujourd'hui, visait pour une large mesure à s'approprier les diamants, l'or, le cobalt, l'ivoire et le bois. Dans cette guerre étaient impliqués non seulement neuf pays voisins du Congo, mais aussi plusieurs pays occidentaux, dont certains appuyaient les rebelles et d'autres le gouvernement.

Un ensemble complexe d'entreprises occidentales directement et indirectement intéressées dans la région a essayé d'obtenir le contrôle des ressources naturelles du pays : Anglo American, American Mineral Fields, Barclays Bank et De Beers du Royaume-Uni ; Texaf, George Forrest International, Petrofina et Union Minière de la Belgique ; Tenke Mining Company du Canada ; Bayer A.G. de l'Allemagne ; America Mineral Fields, Cabot Corporation et Brown & Root (filiale de Halliburton) des États-Unis, pour n'en nommer que quelques-unes.

La guerre, financée et armée par des intérêts commerciaux étrangers, a fait 3,8 millions de victimes. C'est la population pauvre du pays qui en a payé le prix.

Les peuples des forêts, Mbuti, Sua, Aka, Efe, Ituri, Batwa, Luba, Mongo, Azande, Bangi, Ngale, Rundi, Teke, Boa, Chokwe, Lugbara et Banda ont vécu dans cette région depuis des temps reculés. Ils n'ont pas été consultés lorsque les pouvoirs coloniaux se sont emparés de leurs territoires ni pendant le néocolonialisme, et les projets de conservation non seulement ne leur ont apporté aucun bénéfice mais les ont expulsés des forêts. On estime que 6 millions de personnes ont déjà été déplacées dans ce pays dont 40 millions d'habitants, sur une population totale de 62,6 millions, dépendent de la forêt pour survivre. La faim et les maladies ont tué plusieurs millions d'entre eux. Entourés des biens les plus convoités du monde, ils ne sont plus que des victimes qui dépendent de l'aide humanitaire.

Bien que les combats aient continué dans certaines régions du pays, le Congo a maintenant un président élu, Joseph Kabila, depuis les élections nationales de 2006. D'après un rapport récent de BBC News, « M. Kabila a bénéficié de l'appui de gouvernements occidentaux comme ceux des États-Unis et de la France, d'alliés régionaux comme l'Afrique du Sud et l'Angola, et d'hommes d'affaires et de magnats de l'industrie minière qui ont signé des contrats milliardaires pendant son gouvernement ».

Le tableau a radicalement changé dernièrement, depuis que la Chine est apparue comme un rival de poids dans la compétition pour profiter des hauts prix des matières premières. D'après un rapport de John Farmer et Ann Talbot, « la Chine s'est installée au Congo en investissant huit milliards de dollars dans des projets d'infrastructure et des opérations minières. Ainsi, les entreprises chinoises auront le contrôle de plusieurs grandes mines de cuivre et de cobalt. Depuis que cet investissement a été annoncé, le président Kabila est sollicité par tous les gouvernements qui craignent pour leurs intérêts dans le pays ».

La table est servie. Il reste encore des millions d'hectares de forêts tropicales de grande valeur. Après avoir survécu à la dévastation des années de guerre, elles sont prêtes à être pillées. Il est prévu d'associer leur exploitation industrielle à la plantation de palmier à huile en régime de monoculture, afin de répondre à la demande croissante d'agrocarburants pour les voitures européennes et nord-américaines et à la demande insatiable d'huile de palme de la Chine.

Malgré les innombrables témoignages dont on dispose, en Colombie, au Cameroun, en Indonésie, en Équateur et dans bien d'autres pays, sur les effets négatifs des grandes plantations de palmier à huile qui privent les populations de leurs moyens de subsistance, les discours dominants continuent d'affirmer qu'il est bon de les créer. Par exemple, le Dr Schmidhuber, économiste de l'ONU, a dit que la RD du Congo pourrait affecter des millions d'acres à la plantation de matières premières pour la fabrication d'agrocarburants, dont le palmier à huile. Fermant les yeux aux

résultats de ce processus partout ailleurs, il ajoute que les aspects environnementaux seraient moins problématiques au Congo, puisqu'il y a de grandes étendues de terre cultivable à l'extérieur des forêts tropicales. Non seulement cet argument ignore la présence de personnes qui habitent ces zones ou qui en dépendent, mais il s'avère absolument faux, pour une raison très simple : ce qui rend vraiment profitables les plantations de palmier à huile c'est d'obtenir l'accès à des zones boisées, d'abattre les arbres, de vendre le bois et d'utiliser l'argent pour planter les palmiers.

Le processus de destruction a déjà commencé. En octobre 2007, une entreprise chinoise a signé un contrat d'un milliard de dollars pour établir plus de trois millions d'hectares de plantations de palmier à huile dans le pays. L'invasion du palmier à huile a démarré et les forêts, que la guerre a épargnées, seront détruites en temps de paix.

Article fondé sur des informations tirées de : "Further war threatens in Congo as rivalry for resources intensifies", John Farmer et Ann Talbot, 22 janvier 2008, (<http://www.wsws.org/articles/2008/jan2008/cong-j22.shtml>) ; "DR Congo has great potential for biofuels says U.N. official," mongabay.com, 9 janvier 2008, <http://news.mongabay.com/2008/0109-congo.html> ; "Country profile: Democratic Republic of Congo", BBC, (http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/country_profiles/1076399.stm) ; The World Guide, New Internationalist/Instituto del Tercer Mundo, 2001/2002, pages 179-181.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

– Davantage de misère, de conflits fonciers et de déboisement : le dossier de la Banque asiatique de développement

La BAD a prêté plus d'un milliard de dollars à des projets forestiers depuis 1997, date du premier de ces projets. La plupart des projets récents financés par la Banque ont été considérés comme « partiellement réussis ou non réussis ». La Banque reconnaît qu'il y a eu « des problèmes dans la planification et la mise en œuvre » et que « ses investissements dans le secteur [forestier] ont eu un effet positif minimal sur la dégradation et la disparition des forêts ». Même cet « effet positif minimal » est le résultat d'avoir défini les plantations comme des forêts. D'après la Banque, éliminer les forêts et les fermes des paysans et les remplacer par des plantations d'arbres en régime de monoculture est quelque chose de « positif ».

Plus de 80 % des prêts de la Banque pour des projets forestiers ont été employés à la création de plantations. Ces plantations ont systématiquement échoué, à cause du mauvais choix des espèces, du feu, des maladies ou parce que la terre où elles ont été établies était déjà utilisée par les gens des lieux. Bien des projets de plantation de la Banque ont été mal conçus et mal supervisés.

Ces problèmes se voient clairement dans les documents de la Banque elle-même, comme le montrent les extraits suivants. Au Samoa, un projet a été retardé par « la longueur et parfois l'interruption des négociations pour obtenir la location de terres de propriété collective ». Aux Philippines, un projet de plantation de la BAD « avait des erreurs de conception et d'exécution ». Les plantations établies étaient mal entretenues et « se caractérisaient par un rythme de croissance des arbres très lent et irrégulier ». Au Bangladesh, des plantations ont été créées sur 20 000 hectares mais les villageois qui ont pris part au projet « n'en ont reçu que des bénéfices minimes ». De ce fait, « les participants étaient impatients ou résignés » et « le climat social risquait de devenir hostile ». Au Népal, seul un tiers des 5 000 hectares prévus par la Banque a pu être planté, « surtout en raison de l'invasion de squatters ».

Un projet en Indonésie, dont l'objectif était de planter des arbres à bois sur 51 000 hectares de « savanes et prairies improductives », n'a réussi à planter qu'un peu plus de la moitié de la surface prévue. D'après le Rapport de fin de projet de la BAD, les dégâts provoqués par les incendies et par le taux d'échec des espèces ont été « ahurissants ». Le choix des essences « n'avait pas été fait à partir d'essais en plein champ réussis, et il n'avait pas été suffisamment

vérifié pendant la planification et la préparation des lieux ».

Au Kalimantan occidental, l'une des entreprises chargées de la plantation, Inhutani III, a eu des conflits avec la population indigène. Une ONG indonésienne (*Institute of Dayakology Research and Development*) a accusé Inhutani III d'utiliser la force pour s'emparer des terres des communautés autochtones. La Banque a engagé un consultant pendant quelques semaines, et elle a rejeté ces accusations, mais la zone du projet a été réduite afin d'en exclure « les zones susceptibles de faire l'objet de revendications territoriales ».

Au Laos, dans le cadre du Projet de plantations industrielles d'arbres de la Banque, les paysans ont reçu des prêts pour planter des eucalyptus. Beaucoup d'arbres n'ont pas poussé et les paysans n'ont pas eu les moyens de payer leurs dettes. « Des milliers d'agriculteurs et de personnes sans expérience ont été induits en erreur par la perspective de profits inaccessibles ; la plupart se sont fortement endettés, leurs plantations n'ont pas réussi et ils se sont retrouvés devant l'impossibilité de rembourser leurs emprunts », signale un rapport du Service d'évaluation des opérations de la Banque.

Le projet prévoyait aussi des plantations commerciales d'arbres. L'une des entreprises concernées, BGA Lao Plantation Forestry (achetée depuis par la société japonaise Oji Paper), a utilisé le financement de la Banque pour raser au bulldozer les terres communales, les forêts et les fermes afin de les remplacer par des plantations d'eucalyptus.

La supervision des projets de plantation que fait le personnel de la Banque est insuffisante. Au Laos, les missions de la Banque n'ont fait que très peu de voyages au-delà de Vientiane. Entre 1996 et 2003, les missions de supervision des projets de la Banque n'ont compté aucun spécialiste forestier. Entre juillet 2000 et février 2002, la Banque n'a envoyé aucune mission de surveillance au pays.

Lors d'un projet préalable aux Philippines, il y a eu une seule étude socio-économique et les sites du projet ont été visités une seule fois par un spécialiste forestier. Le Rapport de vérification des performances du projet signale : « Il y a eu peu ou pas d'évaluation de la croissance de la plantation, de l'adéquation du plan et des apports et compétences techniques du personnel du projet. Aucune assistance technique n'a été fournie en matière de sylviculture ni de gestion du projet. »

La BAD a entrepris en 2000 de revoir sa politique forestière. Une discussion ouverte sur les problèmes créés par les prêts de la Banque au secteur forestier (et sur les conséquences pour les gens et les forêts des prêts de la Banque pour la construction de routes, de barrages et de mines) se fait attendre depuis longtemps. Cependant, le dernier brouillon de la politique proposée présenté au public date de juin 2003. Depuis, le personnel de la Banque a promis à plusieurs reprises d'en publier une nouvelle version. En janvier 2008, Robert Paul S. Mamonong, assistant principal du service d'information au public de la BAD, a affirmé qu'un « brouillon de rapport de synthèse est en cours de révision et devrait être prêt en avril 2008 ».

Il y a quelques années, l'expert forestier de la BAD, Javed H. Mir, fit un exposé à propos d'une « Étude régionale sur la politique forestière et les réformes institutionnelles » menée par la Banque. À sa question : « Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire ? » il répondit lui-même : « Il ne faut pas commettre les mêmes erreurs ». Si la BAD avait suivi ce conseil, son histoire serait toute autre. Mais on dirait qu'elle est déterminée à persévérer dans l'erreur. Par exemple, le projet de politique forestière de juin 2003 vise à « accroître l'étendue et la productivité des plantations ».

Au lieu de continuer de promouvoir des problèmes, la Banque devrait arrêter de financer les plantations industrielles d'arbres.

Chris Lang, <http://chrislang.org>

[index](#)

– Espagne : la certification forestière de NORFOR/ENCE, encore une fraude au sein du FSC

L'entreprise ENCE de fabrication de pâte à papier possède en Espagne et en Uruguay des plantations d'eucalyptus certifiées par le FSC. Une partie de ces plantations (12 000 hectares réparties en plus de 200 parcelles) se concentrent dans le Nord-Est de l'Espagne (Galice, Asturies et Cantabrie) et sont gérées par NORFOR, l'une de ses filiales.

L'eucalyptus est cultivé massivement en Galice depuis les années 1950, surtout depuis qu'ENCE a commencé à fabriquer de la pâte exclusivement avec le bois de cet arbre. On peut constater aujourd'hui le caractère destructeur de ces cultures, qui ont été l'une des causes principales de la prolifération des incendies, de l'érosion et la dégradation des sols, de l'appauvrissement des populations rurales, de la faible rentabilité de la production sylvicole, de la diminution de la diversité biologique et de la disparition presque totale, sur de vastes étendues, du paysage écologique et culturel. L'état de dégradation auquel sont parvenues les forêts pousse maintenant les administrations à formuler des politiques pour contrôler cette espèce et pour la remplacer par d'autres, plus rentables et mieux adaptées.

Les activités forestières de NORFOR se caractérisent par l'application des méthodes de culture les plus intensives et les plus nuisibles pour les systèmes biologiques où elles ont lieu mais, de surcroît, elles ont des conséquences négatives au plan économique. En effet, l'entreprise étant le principal acheteur de bois d'eucalyptus en Galice, elle jouit d'un quasi-monopole qui a provoqué l'écroulement des prix. Ces activités ont des répercussions négatives au plan social également, car les méthodes de culture agressives, qui impliquent l'utilisation généralisée de grandes quantités de produits toxiques, herbicides, fongicides et insecticides, comportent l'élimination de nombreux organismes qui permettraient d'obtenir d'autres ressources de la forêt en pratiquant l'apiculture, la chasse, la cueillette de champignons ou l'élevage extensif.

En septembre 2004, après une inspection de la SGS qui a abouti à un résumé public délirant, NORFOR a obtenu la certification du FSC. Cette certification a été contestée par Greenpeace, le WWF et l'Asociación Pola Defensa da Ría (APDR) de Pontevedra, avec l'appui de l'ensemble du mouvement écologiste. Dans les réclamations présentées figurent des preuves que l'entreprise n'a pas respecté la plupart des principes et critères du FSC, mais l'attitude de la SGS, de NORFOR et du FSC lui-même a été inflexible. La SGS a été bien obligée d'accepter quelques-unes des plaintes, mais le certificat a été maintenu.

Après trois années de réclamations, les services d'accréditation du FSC International (ASI) ont finalement décidé de vérifier les résultats de la SGS ; en principe, cette vérification devait examiner les aspects les plus controversés de la certification, afin de répondre aux réclamations qui avaient été présentées et maintenues. L'inspection sur le terrain a eu lieu fin mai 2007, et elle a été suivie, début juin, d'une brève rencontre avec les groupes écologistes. Au cours de cette réunion les membres d'ASI ont déclaré qu'ils avaient préparé et fait l'inspection sans avoir lu le contenu des plaintes formulées par l'APDR. Cela veut dire que les inspecteurs ignoraient les faits et les preuves présentées et que l'objectif de l'inspection n'était pas d'apprendre si ces preuves coïncidaient avec la réalité de la gestion forestière de NORFOR.

Comme il fallait s'y attendre, le rapport d'inspection a été de très mauvaise qualité et d'une honnêteté douteuse. Il ne reprend qu'une partie infime des infractions aux normes mentionnées dans les plaintes, il n'analyse pas les indicateurs des normes espagnoles, il résout les infractions graves aux principes par des actions correctives mineures, il minimise les effets des mauvaises pratiques de NORFOR et il signale que la SGS a fait un travail « professionnel ». ASI décide de maintenir et l'accréditation de la SGS en tant qu'entreprise de certification, et la certification de NORFOR.

La conclusion que l'on peut tirer de ce qui précède est qu'après avoir eu la possibilité de constater les aspects négatifs de la gestion de NORFOR, le FSC a fait un pas de plus vers la fraude. L'ASI du FSC n'a pas voulu analyser les faits contestés, pour ne pas être obligé d'annuler le certificat de l'entreprise et l'accréditation de la SGS.

Le manque d'intérêt dont fait preuve le FSC quand il s'agit de vérifier le respect des normes, et le nombre considérable d'entreprises certifiées dénoncées par les mouvements écologistes et de défense des droits de l'homme dans le monde entier montrent que les responsables actuels du FSC entendent vider le certificat de contenu et l'accorder sans rien vérifier. Le FSC ne s'intéresse même pas à améliorer son système de gestion. Dans les parcelles de NORFOR, on constate aujourd'hui les mêmes signes de dégradation des sols ; des écosystèmes protégés sont occupés pour y établir des plantations d'eucalyptus ; les produits agrochimiques sont utilisés massivement ; la situation des parcelles certifiées n'est pas révélée, et on continue d'enfreindre la plupart des normes de certification.

Devant cette situation, il est nécessaire d'exposer aux yeux des citoyens et des administrations que de nombreux produits du FSC sont une fraude : ce label « vert » peut cacher une mauvaise gestion forestière, surtout lorsque le bois provient d'une plantation en régime de monoculture, et une activité fortement nuisible pour l'environnement, l'économie et la société, comme il arrive dans le cas des produits fabriqués avec le bois des eucalyptus de NORFOR. Les consommateurs doivent savoir que les certificats du FSC sont octroyés sans que cela suppose la garantie d'une gestion forestière écologiquement responsable, socialement bénéfique et économiquement viable.

Benito Andrade, Asociación Pola Defensa Da Ría (APDR), adresse électronique : apdr@apdr.info, www.apdr.info.

[index](#)

– Indonésie : appel à l'action contre la certification des plantations d'arbres de Riau Andalan Pulp & Paper

Le géant de la pâte à papier Riau Andalan Pulp and Paper (RAPP), qui opère dans la province de Riau, a demandé à l'Institut indonésien des écolabels (LEI) un certificat de gestion forestière pour ses plantations.

Les ONG de Riau et plusieurs ONG nationales et régionales s'opposent catégoriquement à cette demande pour les raisons suivantes :

* Selon les images de Landsat, « il y a eu une conversion de la terre bien avant la délivrance du permis définitif le 1^{er} octobre 2004 ». D'après la « Réponse critique » de la société civile [1], bien avant que le ministre des Forêts n'accorde 75 640 hectares à l'entreprise, la RAPP avait abattu les forêts naturelles à l'endroit où se trouve son Secteur Pelalawan.

* 46,43 % de la plantation industrielle d'arbres de RAPP située dans le secteur Pelalawan se trouvent à l'intérieur de la Forêt Protégée définie en application du Plan 1994 pour l'aménagement territorial de la Province de Riau. Il s'agit d'une violation directe de plusieurs normes et critères gouvernementaux suivant lesquels les plantations industrielles d'arbres ne sont autorisées que dans les « Forêts de Production » (destinées à l'extraction de bois).

* Tout le secteur HTI–Pelalawan de la RAPP était une forêt naturelle intacte avant d'être exploité par l'entreprise, comme le montre une image captée en 1996 par Landsat.

Dans leur appel à l'action [2] lancé en janvier 2008, plusieurs ONG :

1. « demandent au LEI d'annuler la demande de certification, actuellement à l'étude chez le certificateur *Mutu Agung Lestari* ;

2. demandent aux acheteurs et consommateurs de ne pas acheter la pâte et le papier de cette entreprise, parce qu'ils

sont produits au prix de la destruction de la forêt et en violation directe de la législation indonésienne ;

3. soutiennent le gouvernement de l'Indonésie (responsable de l'application de la loi) pour qu'il poursuive les démarches légales contre la RAPP pour la violation des termes de son permis. »

[1] [http://www.wrm.org.uy/countries/Indonesia/Civil_Society_Critical_Response.pdf

[2] http://www.wrm.org.uy/countries/Indonesia/Campaign_Action.html]

Article fondé sur les documents mentionnés rédigés par plusieurs ONG, envoyé par Rivani Noor, CAPPA, adresse électronique : rivani@cappa.or.id, www.cappa.or.id.

[index](#)

– Indonésie : nouveau rapport sur les conséquences de l'expansion des plantations de palmier à huile pour les droits de l'homme

En Indonésie comme ailleurs, le principal problème que comportent les projets de plantation de palmier à huile est de nature foncière. En occupant de grandes étendues de terres communautaires où l'on plantait auparavant des cultures commerciales et où l'on récoltait des plantes médicinales et des matériaux de construction, les plantations de palmier à huile en régime de monoculture portent atteinte aux droits et aux moyens de subsistance des populations locales.

Au moyen de promesses, de pots-de-vin et d'escroqueries, et profitant du fait que les communautés ignorent quels sont leurs droits, les entreprises avancent et provoquent la privatisation à grande échelle de la terre et des ressources naturelles.

L'huile de palme, déjà très utilisée pour la production d'aliments, de cosmétiques et de nourriture pour animaux, est de plus en plus demandée comme agrocarburant. Pour satisfaire ce marché en essor, de grandes plantations de palmier à huile sont créées en Amérique latine, en Afrique occidentale et dans le Sud-Est de l'Asie. L'Indonésie, premier producteur mondial d'huile de palme crue, possède déjà 7,3 millions d'hectares de plantations de palmier, et prévoit d'y ajouter encore 20 millions d'hectares, soit une superficie équivalente à celles de l'Angleterre, les Pays-Bas et la Suisse prises ensemble.

Un rapport récemment publié par Les Amis de la Terre, LifeMosaic et Sawit Watch (*The human rights impacts of oil palm plantation expansion in Indonesia*, <http://www.wrm.org.uy/countries/Indonesia/losingground.pdf>), révèle comment les politiques du gouvernement de l'Indonésie et les pratiques de l'industrie de l'huile de palme portent atteinte aux droits des communautés locales et des peuples autochtones, et conclut que, face à ces évidences, les objectifs d'augmenter l'usage d'agrocarburants au Royaume-Uni et dans le reste de l'Union européenne sont erronés, car ils risquent de provoquer des dégâts écologiques et des violations des droits de l'homme d'une portée encore plus grande.

[index](#)

– Ouganda : pourquoi le FSC certifie des conflits fonciers et des violations des droits de l'homme à Mount Elgon

Depuis qu'il est devenu un parc national en 1993, Mount Elgon a été le théâtre de graves conflits territoriaux. Les paysans ont été expulsés du parc en 1993, puis en 2002. La zone environnante a une forte densité de population et les agriculteurs n'ont d'autre choix que de retourner dans le parc pour faire leurs plantations. Il y a eu des éclats de violence entre le service ougandais responsable de l'administration du parc (UWA) et les paysans qui essaient de gagner leur vie. Ces derniers disent que les fonctionnaires de l'UWA les ont menacés, ont tiré sur eux et les ont soumis à des abus sexuels. Plusieurs personnes ont été tuées.

Un plan de plantation d'arbres pour compenser des émissions, dirigé par la fondation néerlandaise et l'UWA, vient compliquer encore la situation. La fondation FACE a commencé en 1994 à planter des arbres autour des limites du parc national. Les arbres sont censés piéger du carbone et la Carbon Neutral Company vend les crédits issus de Mount Elgon depuis 2002. (La fondation FACE et la Carbon Neutral Company partagent un même directeur, Denis Slieker). En ce moment, la Carbon Neutral Company ne vend pas de crédits et l'UWA-FACE n'élargit pas la surface plantée d'arbres (environ 8 000 hectares) à cause des disputes.

Les 25 000 hectares du projet UWA-FACE ont été certifiés par le Forest Stewardship Council en 2002. En avril 2007, la société de certification du FSC, SGS Qualifor, a visité Mount Elgon pour réévaluer le projet de plantation d'arbres. Après l'arrivée des conseillers de la SGS, l'UWA leur a demandé de certifier tout le parc national. Du coup, la zone à inspecter est passée de 25 000 hectares à 112 100 hectares. Les inspecteurs ne se sont pas laissés démonter pour si peu et ils ont inspecté tout le parc en trois jours.

Au cours de cette évaluation, la SGS a relevé trois situations qui requéraient des actions correctives. Pour respecter les normes du FSC, le certificat ne serait délivré que lorsque ces mesures auraient été mises en œuvre. Néanmoins, la SGS a accordé une extension de six mois du certificat antérieur. Après une « visite de clôture » faite en août 2007 par un inspecteur de la SGS qui n'a pas visité les lieux ni parlé avec les paysans, le certificat a été délivré.

Accreditation Services International (ASI), filiale du FSC, est responsable de vérifier que les entreprises de certification respectent les normes du FSC. Les représentants d'ASI étaient eux aussi en Ouganda en avril 2007, pour l'inspection annuelle de la SGS. ASI a rapporté que la certification de la SGS avait été fondée sur l'espoir d'améliorations futures, plutôt que sur la réalité actuelle du parc national ; elle a commenté que « des demandes d'actions correctives importantes ont été classées sur la base de documents et de procédures à mettre en place plutôt que sur les résultats sur le terrain », et que « il n'est pas évident que les conditions du FSC pour la certification aient été remplies ».

Il s'agit de la quatrième fois que l'ASI remarque que la SGS ne respecte pas les normes du FSC : « Cette non-conformité est récurrente, et elle a déjà été signalée à l'occasion des vérifications sur le terrain réalisées par l'ASI en Russie, en Pologne et en Guyana ».

La SGS est responsable d'une série de certifications controversées. Comme le WRM l'a signalé en 2006, cette situation s'est présentée dans les cas de Mondi en Afrique du Sud et au Swaziland, de Norfor en Espagne (cette entreprise fait l'objet aujourd'hui d'une plainte formelle de l'ONG espagnole Asociacion Pola Defensa da Ria), de V&M Florestal au Brésil (depuis, le certificat a été annulé après que la V&M a tué un paysan), de Smurfit Carton en Colombie, d'EUFORES et COFOSA en Uruguay, et d'un autre projet de la fondation FACE, FACE PROFAFOR, en Équateur. La SGS a certifié également Barama, filiale guyanaise de l'entreprise forestière malaise Samling. Dans ce dernier cas, le certificat a été annulé lorsqu'une inspection de l'ASI a révélé, en novembre 2006, que la SGS l'avait délivré sans une « évaluation appropriée des exigences du FSC en matière de certification ».

Ayant découvert qu'un des organes de certification du FSC omet systématiquement d'appliquer les normes de ce dernier, la seule réaction raisonnable aurait été de suspendre la SGS. Or, l'ASI s'est contenté de demander à cette société de « prendre les mesures nécessaires pour rectifier la non-conformité détectée ». Elle avait fait la même chose un an plus tôt, après avoir inspecté la certification de la Direction régionale des forêts domaniales de Bialystok, en Pologne. À Mount Elgon, l'ASI a constaté que la SGS n'avait pris aucune sorte de mesure, ni bonne ni mauvaise.

Quand les consultants de la SGS visitent les villages autour de Mount Elgon, ils sont accompagnés de fonctionnaires de l'UWA ; il n'est donc pas étonnant que les villageois se montrent peu disposés à parler des violations des droits de l'homme ou des abus sexuels commis par les gardes de l'UWA. Dans le résumé public de l'évaluation de la situation à Mount Elgon, la SGS reconnaît qu'il y a des disputes d'ordre territorial, et que des personnes ont été tuées. Or, le

critère 2.3 du FSC dit : « En principe, l'existence de conflits d'une certaine ampleur, impliquant un nombre significatif de parties, disqualifiera les opérations forestières de la certification ». Combien de personnes doivent mourir encore à Mount Elgon pour que le SGS accepte qu'il y a là un conflit « d'une certaine ampleur » ?

En juillet 2007, Stephan Faris, journaliste du magazine Fortune, a visité Mount Elgon. Il a rapporté qu'il y avait des conflits territoriaux graves autour du parc national et qu'un demi-million d'arbres de la fondation FACE avaient été abattus en 2006. Dans les terres défrichées, les paysans avaient planté du maïs, des haricots verts, des fruits de la passion, des avocatiers et des bananiers.

Mais la SGS préfère faire comme l'autruche face aux informations qui risquent d'affecter sa décision de certifier Mount Elgon. En septembre 2007, j'ai écrit à Gerrit Marais, membre de cette société, pour lui demander comment la SGS avait pu certifier un endroit où il y avait des disputes territoriales ; je lui ai envoyé le lien pour lire l'article du magazine Fortune et lui ai demandé des commentaires. « Je ne suis pas au courant de l'article de Fortune », a-t-il répondu.

Chris Lang, <http://chrislang.org>

[index](#)

- Thaïlande : les plantations de caoutchoutiers menacent les forêts, les gens et la santé

Une étude récemment publiée sur le libre échange et les droits des cultivateurs de caoutchoutier de la Thaïlande (*Rights of rubber farmers in Thailand under free trade*), faite par Mme. Sayamol Kaiyoorawong et Mme. Bandita Yangdee, analyse dans le détail le problème de l'affaire du caoutchouc et de ses acteurs dans ce pays.

Le rapport signale que les premiers caoutchoutiers apportés de la Malaisie en Thaïlande en 1899 avaient fait partie d'un plan national de plantation intégrale, où ils étaient plantés en combinaison avec des plantes indigènes et des arbres fruitiers, des plantes vivrières et d'autres espèces. Au moyen de cette méthode de culture, les agriculteurs pouvaient obtenir non seulement du caoutchouc mais aussi des légumes, des herbes, des animaux sauvages, du bois de feu et du bois d'œuvre.

Grâce à une politique de promotion adoptée en 1911 et renforcée en 1978, les plantations de caoutchoutiers se répandirent dans le Sud, l'Est et le Nord du pays ; en 2003, elles totalisaient 2 millions d'hectares et n'ont pas cessé de s'élargir depuis. Il est prévu d'accroître la production de caoutchouc de 250 000 tonnes par an, pour répondre à la demande mondiale croissante de l'industrie automobile, entre autres.

Ce développement a provoqué un changement dans le mode de production et donné lieu à la création de grandes plantations en régime de monoculture, désastreuses pour l'environnement et pour la population.

Les plantations de caoutchoutiers ont modifié le paysage. Selon le rapport, « on les voit partout dans le Sud de la Thaïlande, du haut des montagnes aux plaines les plus basses, et, depuis le dernier projet de promotion lancé par le gouvernement en 2004-2006, des jeunes plants clonés poussent dans presque toutes les provinces du pays, remplaçant les cultures commerciales de croissance rapide ».

D'autre part, ces plantations ont porté atteinte aux écosystèmes, y compris les forêts : « S'agissant de plantations d'une seule espèce, l'absence d'autres plantes et l'usage de pesticides ont porté atteinte à la diversité biologique des écosystèmes et à la coexistence de la flore et la faune ». « Du fait qu'il y avait moins d'arbres pour couvrir le sol, l'évaporation d'eau a été affectée, et même le niveau de la nappe phréatique a diminué. » Dans le Sud, certaines plantations ont été établies sur des pentes de 40-60 degrés, ce qui a provoqué l'érosion du sol.

Parmi les conséquences sociales des plantations de caoutchoutiers figurent celles que la culture de consommation a

apportées. Maintenant qu'ils produisent du caoutchouc pour le vendre, les agriculteurs doivent payer pour obtenir des choses qu'ils récoltaient autrefois, quand ils appliquaient le système intégré. À présent c'est l'argent qui domine dans la vie des habitants, les écartant de la nature et de la manière de vivre et de travailler de la communauté. De nos jours, « chaque famille s'occupe de saigner ses arbres pour obtenir autant d'argent que possible. Comme les plantations sont très éloignées l'une de l'autre, la coopération entre les familles a diminué ».

Les auteurs expliquent les répercussions que ces changements ont eues sur la vie des communautés : « En récoltant les produits naturels et en y ajoutant les produits obtenus de la transformation partielle de la nature en forêts de caoutchoutiers, les communautés pouvaient vivre à l'aise. Toutes les décisions étaient prises par les membres de la communauté. Mais depuis que le nouveau système de plantation a été introduit, les propriétaires sont obligés de respecter strictement les instructions de l'ORRIF [un service gouvernemental]. Les cultivateurs doivent obéir aux instructions qui leur sont données. Ils n'ont aucune participation au système de production, à l'obtention de variétés, au prix et à la vente du latex. Ainsi, les connaissances locales sur l'obtention de variétés et les méthodes agricoles des paysans sont en train de se perdre ».

En ce qui concerne le travail aux plantations, une étude citée dans le rapport a conclu que « ces planteurs de caoutchoutiers ne se reposaient pas assez. Ils étaient physiquement faibles et souffraient de douleurs diverses à cause des mouvements qu'ils devaient faire suivant la hauteur des arbres qu'ils devaient saigner et du poids excessif des seaux de latex qu'ils devaient transporter. Mangeant de façon irrégulière, ils avaient des ulcères peptiques ». Une autre étude « a trouvé que les paysans avaient les ongles des mains et des pieds ruinés et les yeux infectés à cause des produits chimiques qu'ils appliquaient sans prendre les précautions nécessaires ».

Les plantations industrielles de caoutchoutiers ont contribué à la prolifération incontrôlable de maladies, à la dégradation du sol et à l'érosion de la couche arable sur les pentes. En outre, les agriculteurs n'ont aucun contrôle sur le prix du caoutchouc, qui est susceptible de baisser. Ce que l'avenir réserve aux communautés du pays pourrait bien être l'écroulement de leurs écosystèmes et de leurs vies.

Article fondé sur 'Rights of rubber farmers in Thailand under free trade', de Sayamol Kaiyoorawong et Bandita Yangdee, Project for Ecological Awareness Building
[http://www.wrm.org.uy/countries/Thailand/Rights_of_rubber_farmers_in_Thailand.pdf], envoyé par Sayamol Kaiyoorawong, adresse électronique : noksayamol@yahoo.com.

[index](#)

LES ARBRES GM

– Belgique : projet d'essais en plein champ de peupliers GM pour la fabrication d'éthanol

Vers la fin de l'année dernière, l'Institut de Flandres pour la biotechnologie (VIB), une institution de recherche en sciences de la vie, a demandé l'autorisation de faire en Belgique un essai en plein champ de peupliers génétiquement modifiés. Ces arbres GM auraient un taux de lignine modifié pour rendre plus facile la production d'éthanol.

Le VIB, créé en 1996, est financé surtout par le gouvernement flamand et emploie plus d'un milliers de chercheurs. Son objectif est de faire des découvertes scientifiques « susceptibles d'application industrielle » ; une fois ces découvertes brevetées, l'institut passe des accords avec des entreprises existantes ou bien crée lui-même des entreprises de lancement qui les développent et les transforment en « produits prêts pour le marché ». En 2006, le VIB avait déjà breveté cent découvertes.

L'institut possède une équipe de communications qui se charge de produire des informations à l'intention des

enseignants, des journalistes et des politiciens. Il organise des concours dans les écoles, fournit du matériel didactique, des livres, des présentations et des expositions. Ces matériels ont des titres du genre « Qu'est-ce que l'ingénierie génétique ? », « La sécurité des produits agricoles génétiquement modifiés », ou « La xénogreffe : l'animal dans l'homme ». Dans ses brochures de luxe, le VIB fait l'éloge de la biotechnologie, en minimise les risques et dépeint les scientifiques comme des experts impartiaux dont le seul intérêt est le bien de la société. Parallèlement, le VIB fait pression sur les politiciens pour qu'ils relâchent les réglementations concernant l'utilisation de cellules humaines et de cultures GM.

D'après la demande présentée aux autorités belges, le VIB prévoit de planter des arbres GM sur une parcelle expérimentale de 0,24 hectare située dans le parc scientifique et industriel de l'université de Ghent, à Zwijnaarde. Ces arbres seraient plantés en mai 2008, et l'expérience se prolongerait jusqu'à la fin 2014.

Le genre *Populus* comprend une trentaine d'espèces indigènes de presque tout l'hémisphère nord ; dans la langue courante, elles peuvent s'appeler peuplier, tremble, peuplier de Virginie, etc. Il s'agit de l'arbre préféré des chercheurs pour l'expérimentation génétique. Le premier essai en plein champ d'arbres génétiquement modifiés a été fait en 1998 en Belgique ; les arbres en question étaient des peupliers résistants aux herbicides. Depuis, sur les plus de 200 essais d'arbres GM faits dans le monde, bien plus de la moitié concernent des peupliers. En 2006, *Populus trichocarpa* est devenu le premier arbre dont le génome avait été entièrement séquencé.

Les peupliers sont les seuls arbres GM commercialisés. En Chine on les plante depuis 2002. Il n'y a pas d'information sur leur nombre ni sur l'endroit où ils sont plantés. En 2004, Xue Dayuan, de l'Institut de sciences de l'environnement de Nanjing, a dit au China Daily qu'on avait déjà trouvé des gènes de peupliers GM dans les variétés naturelles qui poussaient à proximité.

Étant donné que les espèces sauvages de la même famille existent partout en nombre considérable, le risque de contamination génétique est énorme. Les peupliers peuvent se reproduire par des drageons qui naissent sur les racines. Le pollen et les semences se dispersent dans le vent « possiblement sur des distances assez longues », signale le VIB. Néanmoins, le VIB ajoute que « la régénération par les graines n'est pas souvent observée car il est rare qu'elles trouvent les conditions écologiques nécessaires à leur germination ». Bien que les conséquences de la contamination génétique de peupliers non GM soient inconnues, elles pourraient bien être dévastatrices ; ainsi, les mots « pas souvent » et « rare » sont loin d'être rassurants.

Le VIB affirme que « Il est prévu que l'impact environnemental de cette introduction sera nul, puisque les peupliers GM ne vont pas fleurir et que tous les drageons qui naîtront des racines superficielles seront détruits ». Il est exact que les arbres plantés seront des clones femelles qui ne produiront pas de pollen. Il est probablement vrai aussi que si les arbres fleurissent, les chercheurs du VIB enlèveront les fleurs. Toutefois, l'impact environnemental de l'essai ne sera pas nul.

Le VIB ignore le fait que le but de la plantation d'essai est de développer des arbres GM pour produire de l'éthanol. Pour être commercialement viables, les plantations de peupliers GM devront couvrir de vastes étendues. Dans ce cas, la contamination génétique des variétés naturelles de peupliers, trembles et peupliers de Virginie sera inévitable.

Le VIB ne mentionne pas les effets des plantations industrielles d'arbres sur les communautés et leur environnement. Il ne considère pas non plus le fait que si l'on plante des arbres (ou tout autre produit agricole) pour fabriquer des agrocarburants, les conflits territoriaux vont augmenter. Pour ne pas détruire les forêts et les prairies (car cela libérerait d'énormes quantités de carbone), les plantations d'arbres devront être établies dans les terres agricoles. Cela fera monter les prix des aliments, et poussera les entreprises et les agriculteurs à trouver de la terre ailleurs, y compris dans les forêts et les prairies. Deux articles récemment parus dans la revue Science montrent que tous les agrocarburants causent davantage d'émissions de gaz à effet de serre que les carburants conventionnels, une fois prises en compte les émissions découlant du défrichage de la terre et des opérations de fabrication.

Ceux qui proposent les agrocarburants et les arbres GM comme solution au changement climatique sont souvent des scientifiques qui y trouvent des avantages pour leurs recherches. « La biomasse est une ressource abondante, renouvelable et neutre en carbone pour la production de bioénergie et de biomatériels et, en l'utilisant davantage, on pourrait satisfaire plusieurs besoins sociaux », dit un article publié dans la revue Science en janvier 2006. Ce qui manque dans les affirmations de ce genre est la comparaison des agrocarburants avec, par exemple, la production à grande échelle d'énergie solaire et éolienne combinée avec des câbles de courant continu haute tension et des cellules de carburant d'hydrogène. Ces technologies peuvent être utilisées immédiatement et elles réduiraient radicalement les émissions de gaz à effet de serre. Les arbres GM, non.

Chris Lang, <http://chrislang.org>

[index](#)

- La mobilisation contre les arbres GM prend de l'ampleur

De l'Amazonie à la Finlande, de la Nouvelle-Zélande au Chili, des peuples autochtones aux ONG européennes, des organisations de femmes à celles de jeunes, en une semaine seulement, près de 140 personnes se sont mises en contact et ont entrepris de réunir des signatures pour une lettre ouverte réclamant l'interdiction de l'introduction commerciale des arbres génétiquement modifiés.

La lettre en question (1), qui dénonce les conséquences négatives des arbres GM pour l'environnement et la population, a été remise à l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) à la Convention sur la diversité biologique, lors de sa 13^e réunion qui a eu lieu à Rome, en Italie. La lettre était signée par des membres d'organisations des pays où ont lieu des recherches en modification génétique des arbres : Allemagne, Aotearoa/Nouvelle-Zélande, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

Un réseau de contacts s'est vite développé, et une simple lettre est devenue l'instrument d'une action où les gens ont pu participer et, dans certains cas, s'informer d'un problème qu'ils ne connaissaient pas. Tel a été le cas d'un Espagnol qui a écrit : « Je viens de lire quelque chose sur les arbres GM et j'ai l'impression que c'est quelque chose de très dangereux. Je n'en savais rien. »

Bien que tous les signataires soient devenus des acteurs dans cette initiative, le sentiment dominant était la reconnaissance, qui s'est reflétée dans des expressions telles que « je serais heureux de signer », « merci d'avoir pris cette initiative », « c'est du beau travail, allez-y », « persévérez dans le combat ».

Les gens ont manifesté leurs inquiétudes et leurs regrets. « En tant que membre de la nation Secwepemc (Shuswap), je suis très inquiet au sujet de la modification génétique des peupliers, parce que mon peuple a toujours eu des rapports très spéciaux avec cet arbre pendant des milliers d'années... Je souhaite aussi exprimer ma profonde inquiétude à propos des implications écologiques à long terme de la modification génétique des plantes, et du contrôle de la vie végétale par les entreprises, qui va de pair avec la technologie génétique. »

Derrière la question il y a la conscience que la plupart des voix ne sont pas entendues et que de nombreuses personnes n'ont jamais été consultées à ce sujet. Un ami brésilien l'a ainsi exprimé : « Je rejoins la campagne de signatures convaincu que nous devons protéger notre flore indigène et nous efforcer pour que soient entendues les voix de ceux qui ne peuvent pas dire ce qu'ils pensent et sentent ».

Il y a eu des manifestations d'inquiétude sur des points spécifiques, comme l'éventuelle pollinisation croisée des arbres GM avec des arbres naturels, qui endommagerait pour toujours la diversité génétique, ou les effets possibles

sur la santé humaine : « Partout on respirera du pollen GM ; cela peut avoir des conséquences pour la santé, surtout si les arbres ont été modifiés pour qu'ils produisent un pesticide ».

Les gens sont avides d'échanger des informations et des mises à jour concernant les arbres GM. De la Belgique on nous a écrit pour nous dire que « il peut vous intéresser de savoir que l'on considère en ce moment une demande d'autorisation pour un essai en plein champ de peupliers GM. Le ministre prendra la décision définitive le mois prochain ». Un habitant du Canada a signalé que « le gouvernement (le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada) fait des essais en champ au Québec : aux dernières nouvelles, ces essais concernent le peuplier et l'épicéa résistants aux insectes ». Des amis sud-africains ont dit que « les représentants de l'industrie nient l'existence d'essais en plein air, mais il paraît qu'il pourrait y en avoir quelques-uns, non approuvés par le gouvernement. Nous devons investiguer davantage pour voir s'il y a des preuves ». Les informations venues de Finlande disent que « malheureusement, la Finlande est l'un des rares pays qui ont toujours voté pour les OGM. Je pense qu'il y a un fort lobby scientifique en leur faveur ».

Suite à la diffusion de la campagne de signatures, certaines organisations sociales brésiliennes (2) ont adressé une lettre au délégué brésilien à l'OSASTT, l'exhortant à « recommander que l'OSASTT de la CDB réaffirme la résolution de la CdP 8 qui conseillait d'adopter une approche de précaution basée sur le Protocole de biosécurité de Cartagena. En outre, vu les incertitudes et l'absence d'études scientifiques sur l'utilisation d'arbres GM, il faudrait recommander également de ne pas faire d'essais en plein champ... L'analyse au cas par cas serait contraire aux principes de la CDB et répondrait aux intérêts des industries forestière et biotechnologique ».

Une initiative du même genre a été prise par un groupe d'organisations latino-américaines et argentines (3) qui ont adressé une lettre ouverte à la délégation argentine à Rome exigeant l'interdiction de la commercialisation d'arbres génétiquement modifiés.

Il est évident qu'il faut un fort mouvement d'opposition pour s'attaquer au problème des arbres GM ; à cet égard, nous citons les paroles d'un ami brésilien : « Il s'agit d'un GROS problème et il faudra que nous soyons très unis pour pouvoir en modifier l'orientation ».

Il a tout à fait raison, et c'est pour cela même que le travail en réseau et la mobilisation aux plans local et mondial sont tellement nécessaires. Nous invitons donc tout le monde à signer une lettre similaire qui sera adressée à la prochaine CdP 9 de la CDB (4), et, surtout, à collaborer pour mettre fin à cette folie.

(1) http://www.wrm.org.uy/actors/BDC/SBSTTA13/GE_Trees_Campaign.html

(2) Marcha Mundial de Mulheres (une organisation internationale de femmes), Movimento dos Pequenos Agricultores (organisation de petits agriculteurs), Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (organisation de travailleurs ruraux sans terre), Movimento de Mulheres Camponesas (organisation de femmes paysannes), Terra de Direitos (organisation pour les droits de l'homme).

(3) Movimiento Campesino de Santiago del Estero – Vía Campesina (mouvement paysan de Santiago del Estero), Centro de Políticas Públicas para el Socialismo (centre de politiques publiques pour le socialisme), GRAIN, Grupo de Reflexión Rural, Movimiento Semillero de Misiones (mouvement de Misiones pour les semences), Centro de Acción Popular Olga Márquez de Arédez (centre d'action populaire Olga Márquez de Arédez), Juventud Indígena Argentina (jeunesse indigène argentine), El Aguamanda-Gualeguaychú (L'eau commande à Gualeguaychú), Grupo de Ecología Política, Comunidades y Derechos (Groupe pour l'écologie politique, les communautés et les droits), Red por una América Latina Libre de Transgénicos (réseau pour une Amérique latine sans transgéniques).

(4) Contacter Ana Filippini, adresse électronique : anafili@wrm.org.uy.

Article fondé sur les messages envoyés par les signataires de la lettre.

[index](#)

Bulletin mensuel du Mouvement mondial pour les forêts
Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en
portugais et en anglais
Éditeur: Ricardo Carrère

Secrétariat International
Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Mel: wrm@wrm.org.uy
Site internet: <http://www.wrm.org.uy>

